

Licence professionnelle Comptabilité - finance

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Comptabilité - finance. 2011, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02038126

HAL Id: hceres-02038126 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038126v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE: CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120003503

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité: Comptabilité - finances

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte depuis 2004, forme des collaborateurs de services comptables et financiers, de contrôle de gestion ou d'audit interne, de cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes. Elle apporte des compétences permettant d'avoir une vision globale de l'entreprise, de maîtriser les concepts et les techniques des disciplines de la gestion, de résoudre des problèmes concrets et de gérer les délais, de communiquer. Elle forme aux métiers d'assistant de contrôleur de gestion, d'assistant au directeur administratif ou financier. La formation est portée par la Faculté des sciences économiques et de gestion. Elle résulte de la fusion de trois spécialités: « Fiscalité », « Contrôle de gestion » et « Responsable de portefeuille clients d'entreprises comptables ». Elle reste localisée sur les trois sites de Clermont-Ferrand, d'Aurillac et de Vichy. Elle est également délocalisée à Casablanca. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue, en alternance en apprentissage et en contrat de professionnalisation. Elle accueille également du public en validation des acquis (professionnels ou de l'expérience).



Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	99
Taux de réussite	83 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	64 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale	88 %
2 enquêtes à 6 mois de l'établissement	30 % et 35 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La formation est en conformité avec les attentes des professions comptables, par ses objectifs, les connaissances et les compétences transmises. L'implication des milieux professionnels dans la formation est satisfaisante. Elle s'exprime par des cours dispensés dans le cœur de métier et des volumes horaires importants, par une bonne contribution aux mises en situation professionnelle, par une proportion élevée du public en formation par alternance, par un partenariat avec l'ordre des experts-comptables d'Auvergne. La formation a également mis en place des dispositifs pédagogiques pertinents pour contribuer à la réussite, à l'insertion et attirer des étudiants de licence générale : unité d'insertion professionnelle, unité d'enseignement d'intégration professionnelle en L2 d'économie-gestion. Malgré toutes ces actions positives, les résultats obtenus restent peu probants.



L'insertion professionnelle est en effet insuffisante : les enquêtes à six mois (significatives contrairement à l'enquête nationale) traduisent une insertion dans les métiers visés, mais avec de très faibles taux d'emploi, du fait de très nombreuses poursuites d'études. La formation est ainsi, pour de nombreux étudiants, une étape transitoire pour poursuivre des études vers d'autres formations de l'établissement et même de la localité ou de la composante d'origine, en particulier le Diplôme d'université à l'IUT d'Aurillac, le master « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA) à la Faculté d'économie et de gestion. L'effectif est très élevé, ce qui semble être la résultante de gestions autonomes sur les trois sites dans le passé. La formation n'attire, pour autant, qu'une très faible proportion d'étudiants issus de L2. Le taux de réussite est assez faible pour une licence professionnelle, la raison invoquée étant la difficulté pour les étudiants de trouver un stage ; ce qui semble caractériser le manque de sélectivité de la formation et de stratégie globale eu égard aux potentialités locales de recrutement. Enfin, on manque d'information sur les modalités de fonctionnement, d'organisation, de leur différenciation de la formation sur ses différents sites.

- Points forts :
 - Les bons partenariats professionnels.
 - L'implication des milieux professionnels.
 - Les dispositifs pédagogiques et préparatoires.
- Points faibles :
 - Le très faible taux d'insertion d'après les enquêtes à six mois.
 - Les très nombreuses poursuites d'études.
 - Le taux de réussite peu élevé.
 - La très faible présence d'étudiants issus de L2.
 - L'absence d'information sur la délocalisation de Casablanca.



• Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La fusion des trois spécialités apparaît pertinente pour mettre en place un pilotage d'ensemble resserré des trois formations d'origine. Le renforcement du pilotage n'apparaît cependant pas suffisamment dans le dossier fourni. Il conviendrait en effet d'être plus explicite sur les conséquences de la fusion pour améliorer le taux d'emploi des diplômés et pour réduire considérablement le taux de poursuite d'études. Une mise en adéquation des effectifs avec les potentialités de stages et d'emplois, notamment régionaux, est hautement souhaitable. S'il est prévu dans la prospective de circonscrire le public dans les prochaines années à soixante-dix personnes sur les trois sites nationaux, il conviendrait d'analyser plus précisément en conseil de perfectionnement les besoins professionnels et le niveau pertinent des effectifs, par type d'option, eu égard aux potentialités d'emploi.

On devrait ainsi faire preuve d'une plus forte sélectivité sur les candidatures lors des entretiens, en testant la volonté des postulants de s'insérer en sortie de licence professionnelle, et en cherchant à intégrer un plus large public de licence générale. L'objet de la formation ne peut pas être d'alimenter des parcours de master ou de DU de l'établissement. La mise en place de passerelles vers des parcours de licence générale, de type « CCA » ou plus généralistes, serait beaucoup plus pertinente. Il conviendrait également de chercher, *via* les entretiens et le module introductif, à améliorer le taux de réussite. Enfin, on devrait apporter des éléments d'information sur la formation délocalisée à Casablanca et ses perspectives pour les prochaines années.